



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la mairie en présentiel, sans public pour raisons sanitaires. Le port du masque est obligatoire.

Le Mercredi 02 février 2022 à 20h

et vous prie de bien vouloir participer à cette séance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

La Maire, Aurélie DYEUL



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 14 janvier 2022
3. Fusion de consistoires réformés de Bischwiller, Sainte Marie aux Mines et Strasbourg
4. Rapport à l'assemblée délibérante dans le cadre du débat sur la Protection sociale complémentaire des agents de la collectivité
5. Motion des jours fériés et garantis du droit local en Alsace-Moselle
6. Points divers